

Fiche technique: DYNAMIQUE AFRIQUE CENTRALE - DAC

I. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION

Les grandes dates et faits ayant conduit à la création de la DAC

- Des diverses manifestations organisées par l'ACDIC et le SAILD en 2004 et 2005 dans le cadre de la campagne de plaidoyer contre l'importation massive et incontrôlée des poulets congelés, auxquelles ont été associés des membres de la société civile d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest (conférences de presse, ateliers de réflexion), ont constitué des moments de prise de conscience par les participants de la portée d'une action commune et pour ceux-ci de se mettre en réseau.
- L'atelier de planification de la campagne souveraineté alimentaire en Afrique organisé en septembre 2005 regroupant des participants des pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest.
- Les faits et problématiques vécus par les populations dans la sous-région Afrique centrale

La perspective sous-régionale nous est imposée par les faits subis par les populations:

- la circulation des biens et des personnes qui n'est pas du tout facilitée d'un pays à un autre en Afrique centrale malgré les textes de la CEEAC et de la CEMAC.
- L'importation massive et incontrôlée des poulets congelés, qui est une catastrophe vécue par les pays de la sous-région tant sur le plan économique, social et sanitaire.
- La grippe aviaire ayant touché plusieurs pays de la sous-région nous oblige à des actions concertées

- Le vide dans la participation des OP et des OSC dans l'élaboration des programmes de développement, les négociations bilatérales et multilatérales (ACP-UE, APE, CEMAC) ainsi que dans la gouvernance locale.

Dans le contexte mondial contemporain, les organisations tant étatiques que non étatiques sont appelées à travailler en synergie pour conduire des actions communes et faire entendre leur voix. C'est là un gage d'efficacité. En Afrique centrale comme dans toutes les régions du continent, des processus sont en cours qui prévoient la participation effective de la société civile. Notamment les **négoiations des Accords de Partenariats Economiques (APE)** dans le cadre de l'accord de Cotonou, l'élaboration des politiques sectorielles dans divers domaines, l'élaboration des positions pays et régions dans le cadre des négociations multilatérales à l'Organisation Mondiale du Commerce. Les Etats ont développé des instances de concertation et d'élaboration de politiques communes : CEMAC (Communauté Economique et monétaire de l'Afrique Centrale), CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.). Dans la plupart des cas, des mécanismes sont prévus pour permettre à la société civile de contribuer à l'élaboration des politiques régionales et lors des négociations des accords de partenariat avec d'autres instances.

Malheureusement, comparées à d'autres régions d'Afrique, les organisations paysannes et de la société civile en Afrique centrale sont restées jusqu'ici très peu actives. Principalement en raison de l'absence de dynamiques de regroupement en vue de la conduite d'actions concertées. Face à

ce constat, de nombreuses organisations dans la Sous région ont souhaité le développement de telles dynamiques.

• Les demandes de partenariat exprimées par les acteurs de la société civile vis-à-vis d'autres acteurs ayant une certaine expérience.

Dans la sous-région, les organisations de la société civile sont de niveau de capacité diverses dans un même pays ou d'un pays à un autre. De nombreuses demandes ont été exprimées par des structures du Tchad, RCA, Gabon aux structures du Cameroun, Congo, pour s'inspirer de leur parcours et expérience.

• Atelier d'octobre 2005 à Yaoundé

Création de la DAC lors de l'atelier de Concertation des partenaires de développement sur le thème "problématique du décloisonnement des organisations de la société civile Afrique Centrale" avec un appui de Ired.org et SAILD.

Les participants venant du Congo, RDC, RCA, Tchad, Burundi, Rwanda, Cameroun ont signé l'acte fondateur, défini les grandes orientations, mis en place le comité de pilotage et élaboré un document guide appelé "Déclaration de Yaoundé".

II. La DAC, QU'EST-CE QUE?

Objet

- assurer une concertation permanente des acteurs du développement dans la sous région
- favoriser la conduite d'actions concertées et efficaces par les OP/OSC de la sous région
- aider les OP/OSC de la sous région à améliorer leurs offres de développement pour un mieux-être des populations bénéficiaires
- faire entendre (pour une prise en compte réelle) la voix de la société civile au sein des institutions politiques d'intégration régionale (CEMAC, CEEAC), africaines et internationales

Les membres et les partenaires du réseau

Le réseau est construit sur la base d'un engagement personnel des individus dont la contribution au fonctionnement dudit réseau ne doit pas dépendre de leur organisation de base. Les membres du réseau sont donc des individus volontairement engagés dans la cause du développement de la sous région Afrique centrale. Les signataires du document de Yaoundé sont les membres fondateurs du réseau.

Quant aux OP/OSC en tant que structures, elles peuvent s'engager au sein du réseau en qualité de partenaires.

Le réseau reste ouvert et peut accueillir de nouveaux membres et partenaires.

L'organisation du réseau

Le réseau comprend une assemblée générale des membres, un comité de pilotage composé d'un délégué par pays. Un coordinateur sera désigné pour assurer la coordination des activités et pour animer la vie du réseau.

Trois thématiques fondatrices ayant été définies, l'animation de chacune de ces thématiques a été confiée à une organisation partenaire qui s'adjoindra d'autres pour aider le réseau à mener des actions concrètes, ainsi qu'il suit :

- **ACDIC** (Cameroun) pour le programme *souveraineté alimentaire*,
- **PREFED** (R.D.C.) pour le programme *Paix/réconciliation*, et
- **IRED.Org** pour le programme *renforcement institutionnel*.

Le réseau aura son siège à Yaoundé au Cameroun, avec un coordonnateur issu d'un autre pays que celui du siège. Dans la période intermédiaire, l'animation du réseau a été confiée au **SAILD** et à **IRED.Org** en concertation avec un Comité de pilotage regroupant un délégué par pays

Le réseau prendra par la suite le statut juridique du droit de l'un des pays concernés.

SAILD et **IRED.Org** sont mandatés pour :

- rechercher les financements nécessaires au lancement du réseau et pour le recrutement d'un coordonnateur,
- coordonner l'implantation du programme/réseau

Comité de pilotage

Après concertation des participants de chaque pays, le Comité est constitué comme suit :

- Paul SAMANGASSOU (Cameroun)
- Pr. André MASIALA Ma Solo (RDC)
- Dr Athanase GAKWAYA (Rwanda)
- Fidèle DJITODJIDE (Tchad)
- Hozier NANA (SAILD)
- Scholastique HARUSHYAKIRA (Burundi)
- Nkiko NSENGIMANA (IRED.Org)
- Arsène F. KOUMANDA K. (R.C.A.)
- Jean Pierre NAKOUNTALA (Congo)

Les thématiques prioritaires

Trois thèmes majeurs de travail pour le lancement de l'aspect opérationnel et mobilisateur du réseau. Notamment :

- La souveraineté/sécurité alimentaire
- La construction de la paix
- Négociations des API
- Le renforcement institutionnel des membres du réseau (renforcement des capacités, échanges d'expérience, formation au lobbying, recherche de financements, etc.)

Les éléments à prendre en compte pour la mise en œuvre des programmes

- La valorisation des compétences
- La réalisation d'activités intégrant plusieurs membres
- La prise en compte de la dimension politique des thématiques

- La nécessité de centrer les activités sur des intérêts communs
- L'engagement individuel des personnes
- La nécessité de mettre sur pied un réseau souple et tourné vers l'action



Réseau des Organisations de la Société Civile de l'Afrique Centrale

LISTE DES MEMBRES ADHERENTS FONDATEURS

Yaoundé, le 20 Octobre 2005

N°	Nom et prénom	Organisation	Pays	Signature
1	BITENDI Jean Pierre	FIEC	COG	[Signature]
2	HANINGA - K. SOLO	CEMANEP	RDC	[Signature]
3	KOUMANDA - KOTIANE FERNAND - ABIONE	FNEL	RCA	[Signature]
4	TELOMBA KEZA	APICA	Cameroun Ichaad	[Signature]
5	Paul STUANGASSOU	BASC	Cameroun	[Signature]
6	Yvonne ESSILIE	IIIAPIC	Cameroun	[Signature]
7	Hozier KIMACHIRI	SAILA	Cameroun	[Signature]
8	BAMBE G. Elie	CRPSEC	Cameroun	[Signature]
9	PETENGNE Jean Paul	ACDIC	Cameroun	[Signature]
10	Ketcha Bongwa	ACDIC	Cameroun	[Signature]
11	ABABE MOURA Hixton	ACDIC	Cameroun	[Signature]
12	BABINDI 12 Pascal	INADIC, Camero Burundi	Burundi	[Signature]
13	HRANDI NIGBI Yvonne	ION - Yaoundé	Cameroun	[Signature]
14	HRASI ATIZO LUBAIG	REFED	RD Congo	[Signature]
15	Anne Marie SOB	CIPCRE	Cameroun	[Signature]
16	MUPENZI GEORGES	CCOIZB	Rwanda	[Signature]
17	BOYDA Athanase	ACDIC	Cameroun	[Signature]
18	Mokam Emilienne	BOINOM	Cameroun	[Signature]
19	GAKWAYA Athanase	REFED	Rwanda	[Signature]
20	SEVERIN KOUYER	ACDIC	Cameroun	[Signature]

21	NAKUNTALA Pierre	CCUD	CONGO	[Signature]
22	Nzougang Nianlin	LUDITEV	Cameroun	[Signature]
23	Nzougang Alexine	COAP MIA	Cameroun	[Signature]
24	INDUSHYAKICA Schelach	PPHIDE	Rwanda	[Signature]
25	VINCENT Renaud	IREN	Senegal	[Signature]
26	David Atemkeng	CIPCRE	Cameroun	[Signature]
27	SCHREIBER Andre	SAKD (Amis de la)	Belgique	[Signature]
28	Bernard ATONGA	ACPIC	Chad	[Signature]
29	Dr. MASIALA M. SOLO	CRAPIC/KEP	RD Congo	[Signature]
30	DEO NYONKIMIL	SAILA (Mouvement)	Cameroun	[Signature]
31	YVONNE TAKANG	ACDIC	Cameroun	[Signature]
32	TCHOUNDOP Njoud	ACDIC	Cameroun	[Signature]